Commission municipale Québec

CMQ-71199-001 **Séance du 21 mars 2025**

R É S O L U T I O N
2025-036

AUTORISATION DE DÉPENSES

CONSIDÉRANT QUE la Commission municipale du Québec administre provisoirement la Municipalité de la Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent depuis le 25 novembre 2024;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 26 novembre 2024, le Président de la Commission municipale a désigné madame Sylvie Piérard, membre de la Commission municipale, et en son absence monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité de Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

D'AUTOSISER OU DE RATIFIER le paiement des dépenses suivantes pour les mois de janvier, février, et mars 2025 :

- Association de Développement touristique de Tête-à-la-Baleine (ASSO15) au montant de 2 500 $ pour l'aide financière du projet des sentiers pédestres pour l'année 2025. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 62100 345.

- Brassard Buro (BURO25) au montant de 1 069,42 $ pour l'achat de fournitures de bureau. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 13000 670.

- Centre Régional de Services aux Bibliothèques publiques (CENT66) au montant de 1 665,30 $ pour la contribution municipale pour l'année 2025. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 70230 519.

- Chevery Local Committee (CHEV50) au montant de 960 $ pour la rémunération de la secrétaire du comité local de Chevery ainsi que les frais de téléphonie du comité local couvrant la période du mois de septembre à décembre 2024. Ces dépenses seront imputées aux postes budgétaires 02 11000 131 (800 $) et 02 11000 331 (160 $).

- Dépanneur Bellecourt (DEPA50) au montant de 344,39 $ pour l'achat d'articles de nettoyage, pour des pièces et accessoires du poste incendie, et pour l'achat d'essence pour la voirie. Ces dépenses seront imputées aux postes budgétaires 02 13000 660 (185,41 $), 02 22000 649 (8,73 $), et 02 32000 631 (150,25 $).

- Distribution J.R.V. inc. (DIST25) au montant de 3 654,62 $ pour l'achat de poches de sel abrasif pour des trottoirs à bois à Harrington Harbour et des poches de calcium abrasif pour des routes municipales à La Romaine. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 33000 622.

- Le Code Ducharme inc. (EDIT50) au montant de 192,58 $ pour le renouvellement des mises à jour des codes municipaux. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 13000 341.

- Environex (ENVI75) au montant de 1 503,04 $ pour des analyses d'eau pour le mois de janvier 2025. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 41200 411.

- WSP Canada Inc. (GENI75) au montant de 37 355,37 $ pour les honoraires professionnels de l'étude préliminaire de la nouvelle usine de traitement d'eau potable à Tête-à-la-Baleine. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 41302 411.

- CIMA+ S.E.N.C. (GROU70) au montant de 69 789,83 $ pour la mise aux normes d'eau potable à Chevery. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 41301 411.

- Harnois Énergies inc. (HARN50) au montant de 4 892,38 $ pour l'achat d'essence pour la voirie à Chevery. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 32000 631.

- Harrington Harbour Sports Committee (HARR75) au montant de 200 $ pour un don pour le carnaval d'hiver à Harrington Harbour. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 70190 951.

- Hydro-Québec (HYDR40) au montant de 3 271,04 $ pour une demande d'alimentation électrique dans le village de Kegaska. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 22000 681.

- Informatique Côte-Nord inc. (INFO50) au montant de 8 703,61 $ pour le remplacement du système de copie de sauvegarde et pour le contrat d'un portail de I-Cloud. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 13000 414.

- Municipal local Committee of Kegaska (KEGA50) au montant de 160 $ pour la téléphonie du comité local de Kegaska couvrant la période du mois de septembre à décembre 2024. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 11000 331.

- Magasin du Portage au montant de 624,35 $ pour des dépenses du projet Sopfeu, pour l'achat de pièces pour l'entretien du garage, pour des pièces d'entretien ainsi que pour l'achat d'essence des véhicules de voirie à Tête-à-la-Baleine. Ces dépenses seront imputées aux postes budgétaires 02 22000 522 (76,54 $), 02 32000 522 (51,71 $), 02 32000 525 (33,11 $), et 02 32000 631 (462,99 $).

- Camil Monger enr. (MONG14) au montant de 24 144,75 $ pour l'exécution de démolitions de maisons et bâtisses à Tête-à-la-Baleine pour le projet Sopfeu. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 22000 522.

- Donald Morency Construction inc. (MORE33) au montant de 8 121,84 $ pour le nettoyage du terrain pour la construction d'un nouveau bâtiment du poste incendie, pour des travaux sur les routes municipales, pour l'entretien et réparation des réseaux de distribution de l'eau, pour la livraison d'eau potable ainsi que pour l'entretien du site d'enfouissement à Kegaska. Ces dépenses seront imputées aux postes budgétaires 02 22000 522 (2 874,38 $), 02 32000 521 (2 225,91 $), 02 41300 521 (1 572,86 $), 02 41300 649 (1 241,73 $), 02 45120 521 (206,96 $).

- NCK Inc. (NCKI50) au montant de 647,88 $ pour une étude de la capacité portante du réseau de passerelles (trottoirs à bois) à Harrington Harbour. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 32000 521.

- Nettoyage et Maintenance Lévesque inc. (NMLI50) au montant de 229,95 $ pour la location d'un conteneur à rebuts à Kegaska pour le mois de janvier 2025. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 45120 521.

- Parking Boxx Corp. (PARK50) au montant de 2 256,39 $ pour un contrat de supports pour le stationnement public et pour une pièce pour le contrôle du stationnement à Kegaska. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 62100 345.

- Pompes Côte-Nord inc. (POMP50) au montant de 933,93 $ pour l'achat d'une pompe de puits pour la station d'eau à Kegaska. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 41300 649.

- Jim's Garage (ROBE25) au montant de 1 895,75 $ pour l'achat de pièces et accessoires pour la réparation des véhicules de voirie à Chevery. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 32000 525.

- RONA inc. (RONA50) au montant de 3 944,48 $ pour l'achat de matériaux d'un projet de rénovation. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 62100 345.

- Stubbert Camille (STUB50) au montant de 3 592,97 $ pour le déneigement des routes municipales à La Romaine pendant le mois de janvier 2025 selon un contrat sur résolution 2024-002. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 33000 515.

- Collard, Danielle (COLL40) au montant de 467 $ pour le contrat de ménage pour le mois de février et pour prendre des tests de l'eau potable à La Romaine. Ces dépenses seront imputées aux postes budgétaires 02 13000 522 (300 $) et 02 41200 140 (167 $).

- Guillemette, Gisèle (GUIL30) au montant de 1 000 $ pour le contrat de ramassage d'ordures à La Romaine pour le mois de février 2025. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 45110 446.

- Guillemette, Noëlla (GUIL43) au montant de 300 $ pour le contrat de ménage à La Romaine pour le mois de février 2025. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 13000 522.

- Guillemette, Renaud (GUIL46) au montant de 700 $ pour le contrat d'aqueduc à La Romaine pour le mois de février 2025. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 4120 140.

- Robidoux, Derek (ROBI25) au montant de 850 $ pour la location d'un véhicule pour le mois de février 2025. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 45110 515.

- Rowsell, Yesper (ROWS48) au montant de 3 275 $ pour le contrat de ramassage d'ordures pour le mois de février 2025 pour Harrington Harbour. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 45110 446.

- Belvin, Stacey (BELV70) au montant de 175 $ pour la location d'une motoneige pour la voirie à Harrington Harbour pour le mois de février 2025. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 32000 515.

- Harding, Clayton (HARD66) au montant de 350 $ pour la location d'une motoneige pour la voirie à Harrington Harbour pour les mois de janvier et février 2025. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 32000 515.

- Monger, Antoine (MONG15) au montant de 850 $ pour la location d'un véhicule pour le mois de février 2025 à Tête-à-la-Baleine. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 45110 515.

- Chislett, Lorraine (CHIS68) au montant de 700 $ pour le contrat de ménage à Chevery pour les mois de janvier et février 2025. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 13000 522.

- Desjardins Sécurité financière (DESJ25) au montant de 5 242,57 $ pour l'assurance collective du mois de janvier 2025. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 13000 281.

- Dumas-Rowsell, Ryan (ROWS17) au montant de 850 $ pour la location d'un véhicule pour le mois de février 2025 à Chevery. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 45110 515.

- Hydro-Québec (HYDR10) au montant de 1 641,29 $ pour l'électricité du centre communautaire à Tête-à-la-Baleine pour le mois de janvier 2025. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 70120 681.

- Hydro-Québec (HYDR20) au montant de 1 159,94 $ pour l'électricité du bureau de poste à La Romaine pour les mois de novembre à décembre 2024. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 13000 681.

- Hydro-Québec (HYDR20) au montant de 537,02 $ pour l'électricité du garage municipal à Kegaska pour les mois de décembre 2024 et janvier 2025. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 13000 681.

- Hydro-Québec (HYDR20) au montant de 579,26 $ pour l'électricité du garage municipal à Tête-à-la-Baleine pour les mois de novembre et décembre 2024. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 32000 681.

- Hydro-Québec (HYDR30) au montant de 891,80 $ pour l'éclairage public à Kegaska du mois de décembre 2024. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 34000 681.

- Hydro-Québec (HYDR30) au montant de 524,76 $ pour l'éclairage public à La Romaine du mois de décembre 2024. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 34000 681.

- Hydro-Québec (HYDR30) au montant de 1 882,36 $ pour l'éclairage public à Chevery du mois de décembre 2024. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 34000 681.

- Hydro-Québec (HYDR30) au montant de 951,96 $ l'éclairage public à Tête-à-la-Baleine du mois de décembre 2024. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 34000 681.

- Hydro-Québec (HYDR30) au montant de 754,59 $ pour l'éclairage public à Harrington Harbour du mois de décembre 2024. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 34000 681.

- Hydro-Québec (HYDR40) au montant de 692,65 $ pour l'électricité du poste d'incendie à Kegaska pour les mois de novembre et décembre 2024. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 22000 681.

- Hydro-Québec (HYDR50) au montant de 1 093,26 $ pour l'électricité de la station de pompage à Kegaska pour la période des mois de novembre 2024 à janvier 2025. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 41200 681.

- Hydro-Québec (HYDR50) au montant de 2 836,06 $ pour l'électricité de la station de pompage à Tête-à-la-Baleine pour la période des mois de novembre à décembre 2024. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 41200 681.

- Hydro-Québec (HYDR20) au montant de 452,48 $ pour l'électricité du bureau d'administration à La Romaine pour les mois de novembre à décembre 2024. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 41200 681.

- Hydro-Québec (HYDR50) au montant de 3 364,10 $ pour l'électricité de la station de pompage à La Romaine pour les mois de novembre à décembre 2024. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 41200 681.

- Hydro-Québec (HYDR80) au montant de 3 099,84 $ pour l'électricité de la station de pompage à Harrington Harbour pour le mois de décembre 2024. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 41300 681.

- Hydro-Québec (HYDR90) au montant de 441,21 $ pour l'électricité du stationnement public à Kegaska. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 13000 681.

- Hydro-Québec (HYDR90) au montant de 552,05 $ pour l'électricité de la maison municipale à Kegaska pour la période des mois de novembre à décembre 2024. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 13000 681.

- Telus Québec (QUEB50) au montant de 72,24 $ pour le téléphone de la station de pompage à Harrington Harbour pour le mois de décembre 2024. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 41200 331.

- Telus (QUEB50) au montant de 160,34 $ pour le téléphone de la station de pompage à La Romaine pour le mois de janvier 2025. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 41200 331.

- Telus (QUEB50) au montant de 275,98 $ pour le téléphone du bureau d'administration à Chevery pour le mois de janvier 2025. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 13000 331.

- Telus (QUEB50) au montant de 77,70 $ pour le téléphone de la station de pompage à Tête-à-la-Baleine pour le mois de janvier 2025. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 41200 331.

- Telus (QUEB50) au montant de 68,35 $ pour le téléphone de la salle communautaire à Harrington Harbour pour le mois de janvier 2025. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 13000 331.

- Telus (QUEB50) au montant de 73,32 $ pour le téléphone de la station de pompage à Harrington Harbour pour le mois de janvier 2025. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 41200 331.

- Relais Nordik inc. (RELA50) au montant de 5 370,51 $ pour le frais de transport des fournitures de bureau, le transport pour un camion d'entretien, le transport d'abrasifs, le transport d'eau potable et de pièces et accessoires pour la distribution de l'eau, le transport de produits recyclables, et pour le transport de matériaux pour un projet. Ces dépenses seront imputées aux postes budgétaires 02 13000 670 (123,37 $), 02 32000 525 (699,79 $), 02 33000 622 (412,92 $), 02 41300 649 (2 929,55 $), 02 45120 446 (1 120,64 $), et 02 62100 345 (84,24 $).

- Desjardins Sécurité financière (DESJ25) au montant de 5 058,03 $ pour l'assurance collective du mois de février 2025. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 13000 281.

- Hydro-Québec (HYDR30) au montant de 892,68 $ pour l'éclairage public à Kegaska du mois de janvier 2025. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 34000 681.

- Hydro-Québec (HYDR30) au montant de 1 884,22 $ pour l'éclairage public à Chevery du mois de janvier 2025. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 34000 681.

- Hydro-Québec (HYDR30) au montant de 755,34 $ pour l'éclairage public à Harrington Harbour du mois de janvier 2025. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 34000 681.

- Hydro-Québec (HYDR30) au montant de 525,28 $ pour l'éclairage public à La Romaine du mois de janvier 2025. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 34000 681.

- Hydro-Québec (HYDR30) au montant de 952,90 $ pour l'éclairage public à Tête-à-la-Baleine du mois de janvier 2025. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 34000 681.

- Desjardins VISA (DESJ50) au montant de 16 167,26 $ pour : des frais de téléphonie pour les comités locaux, des frais de postes, des frais de téléphonie pour l'administration, l'achat des fournitures de bureau de l'administration, des services juridiques, des frais de déplacement, des frais de transport pour des analyses de l'eau, l'achat de pièces et accessoires pour la distribution de l'eau, et les projets de tourisme. Ces dépenses seront imputées aux postes budgétaires 02 11000 331(329,48 $), 02 13000 321 (114,33 $), 02 13000 331 (761,78 $), 02 13000 670 (607,05 $), 02 19000 412 (8 $), 02 32000 310 (1 546,45 $), 02 41200 411 (158,09 $), 02 41300 649 (12 532,25 $), et 02 62100 345 (109,83 $).

Sylvie Piérard

Sylvie Piérard
Membre
Commission municipale du Québec

La version numérique de ce document constitue l'original de la Commission municipale du Québec	
Secrétaire	Président